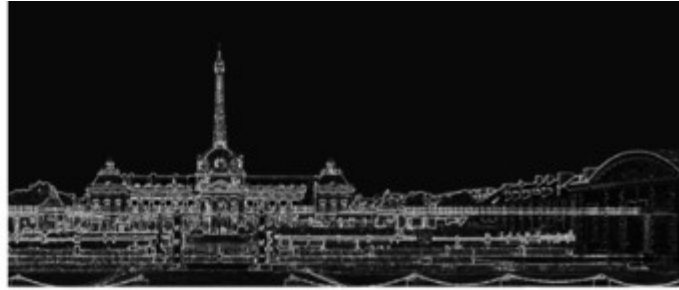
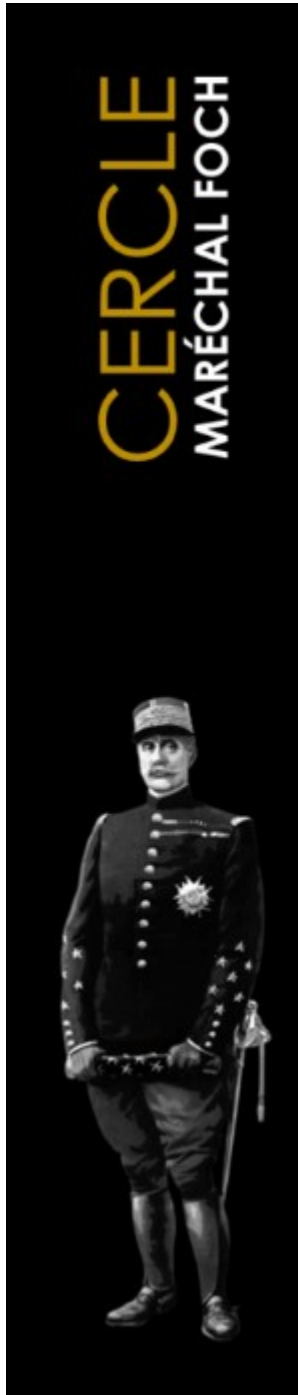


Présentation du dossier 32 « *Face aux ruptures, être prêt.* »

Les lignes qui suivent visent à replacer l'article que vous allez lire dans le cadre général du prochain dossier du [Cercle Maréchal Foch](#), « *Face aux ruptures, être prêt* ».



Novembre 2025

Face aux
ruptures,
être prêt.

32

En effet, début 2025, le Cercle Maréchal Foch diffusait via THEATRUM BELLI son dossier de réflexion n° 31 « [Le temps des ruptures](#) ». S'appuyant sur le vote récent de la loi de programmation militaire 2024-30, le dossier prenait acte des nouvelles formes de conflictualité, du retour de la force désinhibée comme composante des relations interétatiques, du choc culturel que le retour de la guerre en Europe orientale constituait pour les populations « *apaisées* » de l'Union européenne, vivant dans un espace sans frontières, sans ennemi, sans idéologie collective...).

On y évoquait les enjeux nationaux et internationaux, les défis technologiques et capacitaires, les questionnements éthiques et moraux qui découlaient de ce « *changement d'époque* ».

Un nouveau dossier, n° 32, est en cours de rédaction, intitulé « **Face aux ruptures, être prêt** ». Sans empiéter sur le rôle des organismes officiels et s'inspirant de la version 2025 de la revue nationale stratégique, il vise à dégager des principes généraux ou des orientations plus techniques qui pourraient soutenir les réflexions de tous ceux que le sujet de la défense nationale, dans le cadre européen, intéresse et, aujourd'hui, préoccupe. Ce dossier se refuse à un pessimisme qui encombre souvent les analyses de la situation actuelle et, en contrepoint de ce pessimisme du chemin à parcourir, entend mettre en avant un optimisme d'action et du but atteignable. Il entend cependant rester lucide et réaliste en s'appuyant sur l'expérience du passé, lointain comme plus récent...

Les allusions à « *l'entre-deux guerres* » étant nombreuses aujourd'hui, la première partie du dossier regroupera quelques éclairages sur les années 1935-1940. Il ne s'agit pas réécrire « *L'étrange défaite* » sans le talent de Marc Bloch, mais de choisir dans les prémices de la catastrophe de 1940 quelques instants où, avec le recul, il paraît incompréhensible qu'un voyant rouge ne se soit pas allumé sur le tableau de bord national, ou plutôt, s'étant allumé, pourquoi il fut si difficile de se préparer à l'épreuve qui s'annonçait.

Plus près de nous, la deuxième partie fait appel directement à nos rédacteurs, tous acteurs de la fin de guerre froide et de « *la guerre mondiale de la France* » pour reprendre le titre d'un livre récent de Michel Goya. À partir de la fin des années 1970, et surtout de 1990, les armées françaises (et l'on s'intéressera plus particulièrement à l'armée de Terre) ont été placées dans des situations opérationnelles imprévues, lointaines et exigeantes, dans un contexte de réduction de leurs moyens. De l'avis général, si les buts politiques furent loin d'être toujours atteints, les buts militaires le furent, avec plus ou moins de publicité, au prix d'efforts, y compris humains, souvent occultés. Cette partie récapitulera certains de ces efforts et permettra, nous l'espérons, de croire au « *succès des armes de la France* » pour les défis qui s'ouvrent désormais à nos armées.

La troisième partie se lancera dans l'exercice de la prévision dont on sait la difficulté, surtout, pour reprendre la boutade célèbre, lorsqu'elle traite de l'avenir. Il s'agira en fait d'un exercice de conviction de la part de rédacteurs qui, forts de leur expérience passée mais également de leur enracinement dans les réalités du moment, mettront sur la table « *de la nourriture pour l'esprit* », sans obligation de consommer !

Innovation majeure par rapport aux dossiers précédents, nous avons choisi de ne pas attendre d'avoir réuni l'ensemble des contributions de ce dossier n° 32 pour les mettre à la disposition de nos lecteurs. Elles seront publiées par THEATRUM BELLI au fur et à mesure de leur disponibilité, avant d'être réunies sous une forme complète. Vous trouverez donc ce rappel du but général et de l'articulation du dossier en tête de chaque publication, accompagné de l'indication de la partie à laquelle elle se rattache.

par le Général d'Armée (2S) Jean-Philippe Wirth

De la fin 1999 à l'automne 2000, le Général Wirth a vécu la séquence complète du premier engagement du Corps Européen (CE) dans le cadre de l'OTAN, auquel il a participé en cumulant trois responsabilités. Premier adjoint du Général ComCE, il a été DCom^[1] Civil Affairs de la KFOR III et Représentant militaire de la France (REPFrance) au Kosovo où notre pays conduisait l'opération Trident. Son triple éclairage présente donc un intérêt particulier au moment où les engagements en coalition à géométrie variable et les interactions entre OTAN et UE constituent plus que jamais le cadre normal de l'exercice du commandement des opérations.

Ce témoignage permet également de mesurer le temps nécessaire à la résolution des crises politiques telles que celles dévoilées par l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et du Pacte de Varsovie : en 2026, la KFOR est toujours au Kosovo...

Le Corps Européen (CE) de Strasbourg (ou Eurocorps) est né d'une forte volonté politique franco-allemande qui s'est exprimée durant l'automne 1991. Cette initiative bilatérale a ensuite été rejointe par la Belgique en 1993, l'Espagne en 1994, et le Luxembourg en 1996. Dès 1992 le rapport de La Rochelle établit que ce Corps d'Armée doit « *permettre à l'Europe de disposer d'une capacité militaire propre* ». Il en fait « *l'instrument commun des gouvernements des nations participantes* » et précise que les décisions qui le concernent, relèvent d'un « *Comité commun* » qui est chargé de mettre en œuvre les décisions des gouvernements et de donner des directives à l'état-major du Corps. Il assure la coordination politico-militaire entre les États participants et il est chargé des relations avec les diverses alliances (UEO, OTAN) et organisations internationales. Le Comité commun comprend le chef d'état-major des armées et un diplomate de haut rang de chaque État membre.

Conçu originellement comme un corps d'armée dédié à la défense principale du territoire européen, mais mis sur pieds peu de temps après la dissolution du Pacte de Varsovie, l'Eurocorps s'est trouvé rapidement confronté à la problématique de sa mise à contribution dans le cadre de la gestion des crises. Le caractère penta-national d'une décision d'engagement, la structure de ses forces peu propice à la modularité, son équipement et sa doctrine d'emploi de grande unité d'un « *corps de bataille blindé et mécanisé* », et l'inexpérience des opérations extérieures de la majorité de ses membres non-français, constituaient notamment de lourds obstacles à surmonter pour acquérir les aptitudes requises par la conduite des opérations de maintien de la paix.

En outre l'inexistence d'une subordination hiérarchique du CE à un commandement militaire du niveau stratégique, accentuait forcément les difficultés pour qu'il opère une évolution concrète et vérifiable de ses capacités de projection sur un théâtre d'opérations extérieures. Militairement il restait en quelque sorte « *en suspension colloïdale* ». Et dans le milieu anglo-saxon de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN — dont la France s'était retirée depuis 1966 — la tentation existait de mettre en doute l'aptitude opérationnelle dont ce nouvel état-major pouvait être crédité. Au niveau politique, ces réserves étaient parfois empreintes d'une

sourde hostilité américaine.

Sentant néanmoins le besoin existentiel de cheminer vers la qualification requise, le CE avait entrepris de former progressivement son personnel à la projection, en procédant par détachement de tranches d'effectifs successives durant la crise en ex-Yougoslavie, principalement dans le cadre de la SFOR^[2]. Mais tant qu'une volonté politique forte et commune ne se manifestait pas pour promouvoir l'engagement opérationnel du CE « en tant que tel » (« *as such* »), une telle perspective ne pouvait pas acquérir de consistance suffisante, et son état-major vivait une frustration croissante liée à l'incertitude qui semblait susceptible de se prolonger.

L'enclenchement du processus

Le commandement du Corps Européen tourne tous les deux ans pour ce qui concerne les postes multinationaux d'officier général. A l'automne 1999, le commandant du Corps est espagnol, le commandant en second est français, et le chef d'état-major est allemand. Au sein du groupe de commandement, les autres généraux exercent seulement des responsabilités de représentant national. Sans préjudice pour les quatre langues de travail, la langue anglaise vient d'être adoptée comme « *langue opérationnelle* ».

L'initiative salutaire de proposer que le Corps Européen soit engagé dans les Balkans au cours de l'année 2000 a certes résulté d'une étroite concertation amont entre ses cinq pays membres. Mais il est incontestable qu'elle aurait eu beaucoup de mal à se concrétiser sans la détermination de la France. Sa volonté d'agir s'étant forgée à la tête de ses armées, le Président de la République décida de venir l'exprimer à Strasbourg le 19 octobre 1999 à l'occasion du 50ème anniversaire du traité de Washington qui créa l'Alliance Atlantique, et cet acte politique enclencha le processus.

Dès lors se trouva posé le défi de réussir ce premier engagement opérationnel du CE sous mandat OTAN, dont l'occasion s'offrit avec la relève du commandement de la KFOR^[3] d'avril à octobre 2000 (KFOR III). La désignation de la France comme nation-pilote de la projection permit de coordonner cette phase avec un personnel expérimenté. De même la désignation de l'État-major interarmées (EMIA-FE) français comme état-major de planification représentant les cinq nations du CE auprès de SHAPE, permit de raccourcir avantageusement la chaîne décisionnelle des instances de concertation multinationale du Corps.

Diverses réactions politico-militaires ne tardèrent pas à se manifester. Ainsi le rapprochement franco-britannique opéré à Saint-Malo en 1998 se traduit rapidement par la proposition de mettre en place un officier de liaison britannique au sein de l'EMCE, au motif que sa qualité de « *native speaker* » faciliterait la relation du futur ComKFOR avec ses correspondants otaniens. A contrario, par dépit, la Turquie qui avait imaginé de se faire admettre au sein du CE pour avancer un pied dans la porte d'entrée vers l'UE, prit appui sur son appartenance à l'OTAN pour tenter d'enrayer le processus d'engagement du CE, lorsqu'elle comprit qu'elle ne serait pas la bienvenue au sein de ce dernier.

Au niveau militaire, c'est naturellement la mise sur pied d'un solide programme de préparation

multinationale qui reçut la priorité. Échelonné sur une période de 15 semaines, il couvrit l'ensemble des domaines concernés en commençant par l'acquisition d'une connaissance approfondie de l'histoire et de la géographie tourmentées du Kosovo, ainsi que de sa situation dans la poudrière ethnique des Balkans. Une grande partie de la préparation à la mission fut ainsi effectuée par AFSOUTH^[4] que SHAPE avait désigné comme *Supporting Headquarter*.

Sans méconnaître l'approche otanienne du conflit, ni s'affranchir de l'indispensable maîtrise des procédures opérationnelles applicables, l'EMCE ne se départit pas pour autant de sa conception d'un emploi résolument mesuré de la force. Il fit évoluer sensiblement l'articulation des fonctions au sein de son état-major pour y intégrer notamment la planification (mise sur pied d'un J5), le retour d'expérience (J7), les actions propres au Génie et le traitement des affaires civilo-militaires (J9). Il marqua même un effort particulier dans ce dernier domaine en obtenant l'ouverture d'un poste de DCom dédié, pour toute la durée des six mois de son mandat.

Une multinationnalité à plusieurs couches

Au sein de l'opération « *Joint Guardian* », la KFOR était alors composée d'environ 46 000 soldats issus de 39 pays dont les 19 membres que comptait l'OTAN en l'an 2000. Ces derniers fournissaient 80 % des effectifs de la Force intervenant au Kosovo, dont le dispositif de soutien était déployé en Macédoine, en Grèce et en Albanie. Le processus de constitution du futur QG de la KFOR III s'est donc déroulé par collecte progressive de la ressource humaine aux différents niveaux d'agrégation nécessaire. Dès le début du mois de février, la « *manning conference* »^[5] avait ainsi arrêté au niveau de SHAPE, la composition du « *crisis establishment* ».

Toutefois, du fait de l'engagement de l'EMCE en tant qu'entité cohérente, le produit final de ce processus a résulté de la superposition de trois couches de multinationnalité, à savoir :

- celle du noyau lourd constitué par la ressource organique de l'EMCE, qui respectait l'équilibre des contributions de chacune des cinq parties dites euronationales,
- celle fournie par les compléments individuels nationaux que chacun des pays membres du CE acceptait de prêter en renfort pour les six mois de la durée du mandat,
- celle mobilisée sur appel de SHAPE, pour répartir et honorer l'ensemble des autres postes à pourvoir par les différentes nations OTAN et non OTAN engagées dans la KFOR.

Malgré son caractère artisanal puisqu'il n'avait aucun précédent, ce processus a fonctionné convenablement. Au bilan, sur un peu moins de 900 postes à honorer, avec une contribution de 350 personnes, le Corps Européen a fourni près de 40 % de la ressource humaine du QG de KFOR III, soit sensiblement plus que les 29 % de son prédécesseur LANDCENT^[6] pour KFOR II. Or il était important qu'il puisse soutenir cette comparaison à son avantage.

Il faut préciser que sur ces 350 postes occupés par le QGCE, 140 étaient tenus par des français parmi lesquels 115 venaient de Strasbourg et 25 constituaient un renfort mandaté par l'EMIA de Creil. Ce niveau élevé d'engagement a placé la France en tête des nations contributrices au QG de la KFOR III concurremment avec l'Allemagne, ce qui reflétait bien l'équilibre de

fonctionnement interne du Corps Européen.

L'unique représentant du Luxembourg ayant choisi de rester à Strasbourg, les quatre nations membres du Corps Européen représentées au sein du QG de la KFOR III ont donc pu assurer tout à la fois l'animation et le contrôle de celui-ci, jusque dans le domaine financier. Tout le noyau de l'état-major a ainsi été armé par du personnel formé à la multinationalité permanente, habitué à travailler au sein d'une même entité, rompu à un échange prudent et confiant de l'information, et animé par la volonté commune de réussir pleinement ce premier engagement opérationnel.

La maîtrise de la transition

Grâce à la mise sur pied d'un centre de situation et de coordination dont l'EMCE s'était doté dès le mois de décembre 1999 en se restructurant temporairement — centre qui bénéficia du rattachement indispensable aux systèmes d'information de l'OTAN — la situation sur le théâtre du Kosovo était très pertinemment connue et suivie au moment de la relève de KFOR II.

La cohésion produite par la préparation collective de l'engagement et la progressivité de la relève opérée au sein du QG à Priština, sont deux facteurs essentiels qui ont assuré la transition lisse (« *smooth transition* ») que le SACEUR^[7] avait fixée comme objectif pour garantir la continuité nécessaire de l'opération « Joint Guardian ». La souplesse d'adaptation procurée à la fois par le volume d'effectif projeté par le QGCE et par la fine connaissance préalable des aptitudes de chacun, a permis de couvrir d'emblée efficacement le large spectre des différentes fonctions à tenir par l'état-major.

Reconnue dès la fin du mois de mai par différents officiels américains en place sur le théâtre, la maîtrise de la transition a procuré au commandement de la KFOR III l'aptitude à trouver rapidement son équilibre. Il a notamment fait évoluer les relations internes à la Force dans un sens plus participatif et plus confiant que durant les mandats précédents où prévalaient au quotidien les pratiques d'une simple coalition de circonstance. Or on connaît le déficit de solidarité que ces dernières peuvent parfois comporter.

L'exercice du commandement

Durant ce troisième mandat de la KFOR, une certaine concertation a été délibérément recherchée avec les cinq brigades multinationales subordonnées. Ainsi, dès son arrivée sur le théâtre, le groupe de commandement a-t-il choisi d'en effectuer une visite circulaire. Après quoi l'habitude a été instaurée de délocaliser une fois sur deux la réunion hebdomadaire de commandement, en incluant les PC Arrière dans ce tour. De telles mesures ont entraîné des effets bénéfiques d'amélioration de la connaissance et de l'estime mutuelles au sein de la Force, et elles ont suscité un fructueux partage d'expériences opérationnelles, en particulier pour la découverte d'importantes caches d'armes.

Loin de créer des conflits d'attributions entre eux, la coexistence de trois DCom (américain,

français et italien) a été vécue dans un esprit de complémentarité et de partenariat, voire de saine connivence pour assister judicieusement le ComKFOR dans les situations délicates où sa nationalité et son caractère espagnols tendaient parfois à le placer.

En effet, selon les règles en vigueur pour les opérations de l'OTAN, le volume des forces nationales engagées par la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande Bretagne et les États-Unis sur le théâtre d'opérations, ouvrait le droit à ces pays de tenir un poste d'officier général au sein du groupe de commandement de la KFOR. En revanche la nationalité espagnole du ComCE y faisait normalement obstacle puisque la contribution de son pays n'y ouvrait droit qu'à un poste de colonel.

Il avait donc fallu faire admettre au SACEUR que c'est en qualité d'europpéen et non d'espagnol, que le général ComCE devait se voir attribuer le commandement de la KFOR. Mais une dérogation aussi lourde aux règles otaniennes n'avait pu être obtenue qu'en contrepartie de fortes assurances franco-allemandes délivrées au plus haut niveau. Celles-ci s'étaient concrétisées dans la composition du groupe de commandement où ont été logiquement positionnés les plus proches collaborateurs multinationaux permanents du ComCE à Strasbourg, à savoir : son premier adjoint français, son chef d'état-major allemand (camarades de la même promotion de l'École supérieure de Guerre) ainsi que son assistant militaire français issu de la BFA, qui exerçait sur lui une influence aussi pertinente que loyale.

Avec la régularité fluide d'une mécanique déjà bien rodée, et selon le tempo méthodiquement rythmé par son chef, l'état-major s'est adonné à ses tâches largement répétitives et définies avec une grande précision. Articulé en deux divisions (opérations et soutien) sensiblement équilibrées, armées avec du personnel compétent et rompu à la pratique de l'anglais opérationnel, il a produit en temps utile des propositions judicieuses, des ordres et des comptes rendus clairs, ainsi que des documents de qualité, qui ont été reconnus comme résultant d'un authentique travail d'équipe.

Aux dires même de certains survivants ou revenants de mandats otaniens précédents, sur un mode dont la transparence et la sérénité contrastaient avec la réserve parfois méfiante du comportement traditionnel anglo-saxon, le climat relationnel du troisième mandat de la KFOR s'est ressenti positivement de l'apport du Corps Européen et de son expérience de la multinationnalité permanente, pour satisfaire les besoins d'une multinationnalité occasionnelle élargie.

Une coopération productive entre la MINUK et la KFOR

Composée de plusieurs centaines de fonctionnaires internationaux renforcés par plusieurs milliers d'agents locaux, la Mission Intérimaire des Nations Unies pour le Kosovo (MINUK) assurait l'administration directe de cette province serbe transformée en véritable protectorat international. Aux termes de la résolution 1244, elle était investie de la totalité du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire pour conduire le territoire et la population vers l'autonomie

substantielle. Toutefois les aspects militaires et de sécurité relevant de l'Alliance Atlantique, depuis le lancement par l'OTAN de l'opération « *Joint Guardian* » en juin 1999, la KFOR n'avait aucun lien de subordination à la MINUK.

Cette situation comportait l'avantage de prévenir toute ambiguïté dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités respectifs. Mais en contrepartie elle requérait la pratique d'une authentique concertation entre ces deux organismes internationaux qui avaient leur mode de fonctionnement propre et des cultures sensiblement différentes. Dès son arrivée à Priština, l'EMCE a d'ailleurs bien perçu l'importance croissante de mener des actions étroitement concertées, à mesure que la pacification intérieure gagnait du terrain et que se déployait progressivement le dispositif de reconstruction politique, économique et sociale du Kosovo.

Sans réduire le volume de ses activités visant à prévenir ou contenir les affrontements entre communautés et à protéger les minorités, la KFOR III a mis délibérément l'accent sur les actions civilo-militaires. Elle s'est employée notamment à distinguer d'une part les actions d'urgence menées en vue de rétablir les fonctions essentielles et d'évaluer l'importance des besoins de la population, et d'autre part les opérations normales de reconstruction à plus longue échéance. En liaison étroite avec le pilier de la MINUK responsable des actions économiques prises en charge par l'Union Européenne, tout en prenant activement à sa charge les premières, la KFOR III s'est efforcée de favoriser le recours à des opérateurs préférentiellement européens pour les secondes.

En août 2000, la gravité de la situation énergétique liée à la forte dégradation du complexe minier et industriel de Trepca, amena même la KFOR et la MINUK à réaliser avec succès une opération combinée dénommée Vulcain. La direction serbe ayant remis en route l'usine de production de plomb de Svecan qui s'est vite avérée particulièrement polluante, la KFOR en prit militairement le contrôle par surprise et la remit ensuite à la MINUK qui l'intégra alors dans le complexe industriel remodelé sous sa responsabilité économique.

Ce décloisonnement des esprits mis en œuvre durant la période de KFOR III est assurément l'un des facteurs de réussite de cette opération audacieuse conduite par la brigade multinationale nord (France) avec un renfort de la brigade multinationale centre (Grande Bretagne). En effet, outre la coopération discrète des forces spéciales nationales, ce fut la première fois qu'un bataillon complet était engagé au profit d'une autre brigade que la sienne, grâce à la constitution d'une réserve opérationnelle de théâtre dont la composition et l'emploi avaient été planifiés. Cette mesure innovante avait été décidée par le ComKFOR III dès le début de son mandat.

La dimension politico-militaire de l'engagement du Corps Européen

La relation de saine coopération qui s'est développée entre la MINUK et la KFOR durant le mandat accompli par l'État-major du Corps Européen s'est aussi étendue au domaine politique. La ferme volonté du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU (RSSG) d'associer les

Kosovars à l'action de la MINUK, s'était traduite par la mise sur pied d'une instance représentative de 35 membres qui prit le nom de Conseil Transitoire du Kosovo. Aussi très naturellement le *DCom Civil Affairs* de la KFOR fut-il convié à y siéger chaque semaine, afin d'y contribuer à l'échange régulier d'informations entre les grands acteurs de la communauté internationale et les différents représentants des bénéficiaires de son action sur le terrain.

Au demeurant la coopération KFOR — MINUK se nourrissait elle-même d'une réunion quotidienne au plus haut niveau, qui se tenait habituellement au QG de la KFOR. Au-delà du règlement des nombreuses questions pendantes, cette réunion donnait fréquemment lieu à un échange de vues franc et direct sur l'évolution de la situation du Kosovo, l'attitude des différents protagonistes dans le conflit, l'analyse des menaces de toutes natures, et les perspectives de sortie de crise que façonnait lentement le contexte international.

Ainsi tenue au courant des avancées obtenues comme des difficultés rencontrées par les 4 piliers de la MINUK, respectivement en charge de l'assistance humanitaire, l'administration civile, la création d'institutions démocratiques, et la reconstruction économique, la KFOR a pu actualiser en permanence le cadre général de son action et concentrer l'engagement de ses moyens sur le terrain avec une efficacité bien ajustée à la situation en temps réel.

Dans la configuration de gestion de crise à laquelle était confrontée la KFOR III, cette posture lui a permis d'apprécier finement les possibilités de l'action en souplesse qu'elle privilégiait chaque fois que possible, tout en ménageant constamment l'option de l'emploi de la force. Ce faisant, dans la continuité des actions lancées par les précédents mandats, sans jamais dépasser les limites de son rôle, la KFOR d'inspiration européenne a sensiblement renforcé l'appui apporté à l'action de la MINUK au profit du redémarrage de la province.

Une amélioration progressive de la sécurité

Pendant les six mois de leur présence, les soldats de la KFOR III ont effectué chaque jour de 500 à 750 patrouilles, monté la garde sur plus de 500 sites stratégiques et surveillé plus de 200 postes de contrôle des véhicules. Ils ont surtout été le plus souvent confrontés aux violences interethniques qui concernaient principalement la communauté serbe, victime de représailles de la part d'éléments extrémistes albanais, mais qui affectaient également les minorités rom, turque et bosniaque. La KFOR a dû ainsi assurer la protection permanente d'une quinzaine d'enclaves serbes.

La zone nord autour de Mitrovica constituait le point le plus chaud du Kosovo puisque les communautés serbes et albanaise s'y faisaient directement face de part et d'autre de la rivière Ibar. Selon son tropisme américain, le SACEUR a poussé initialement le ComKFOR III à employer la force contre la partie serbe, mais ce dernier s'en est judicieusement abstenu dès lors que son adjoint français (arguant de sa qualité de RepFrance) lui a personnellement fait connaître la ferme opposition du CEMA français à une telle option.

A maintes reprises, la ville a été le théâtre d'affrontements violents au cours desquels les

soldats français de la brigade nord se sont interposés avec une courageuse lucidité, en se référant à la doctrine mise au point en matière de contrôle de foule (par différence avec le maintien de l'ordre qui ne concerne normalement que des nationaux). Et aucune mort d'homme n'est intervenue en dépit de la rudesse de ces affrontements dont la nature s'est révélée être beaucoup plus ethnique que religieuse, contrairement à une opinion couramment répandue.

Certes il a été nécessaire que la KFOR européenne assure la protection de nombreux édifices du culte orthodoxe qui étaient l'objet de destructions opérées par des extrémistes albanais. Mais de telles précautions se sont avérées inutiles pour les édifices du culte catholique. L'explication de ce contraste a pu être trouvée dans l'analogie systématiquement opérée par les kosovars albanais entre « *serbe* » et « *orthodoxe* », alors qu'une petite fraction de la population albanaise pratique la religion catholique (à l'exemple célèbre de Mère Thérèse).

Le rapport d'information n°56 de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat français, l'a établi suite à la visite de son président au Kosovo du 5 au 8 octobre 2000. En développant de nombreux échanges préventifs au sein même de la population, ces unités principalement françaises de la BMN-Nord sont progressivement parvenues à sécuriser des zones de contact entre communautés, afin de créer de véritables « zones de confiance » au sein desquelles les différentes populations pourraient commencer à reprendre doucement une forme de vie courante.

Il faut toutefois admettre qu'en dépit du poids de la présence internationale alors déployée au Kosovo, et de l'efficacité reconnue de son action pour y soulager les grosses difficultés de la population, la vision d'un Kosovo multi-ethnique soutenue par la communauté internationale, aura eu beaucoup de peine à prouver sa faisabilité. Malgré la perspective rapprochée d'élections sur le territoire et une situation sécuritaire emprunte d'une fragile stabilité, au moment où s'achevait le mandat de la KFOR III, il ne s'agissait pas d'envisager une illusoire réconciliation ethnique, mais d'assurer, non sans mal, une coexistence séparée de différentes communautés antagonistes.

Le bilan de l'engagement

Comme il ressort des différentes évaluations produites au sein de la structure otanienne, et surtout des témoignages de satisfaction exprimés par le SACEUR aussi bien à destination des unités que du QG lui-même, le bilan du fonctionnement opérationnel de la KFOR III a été indéniablement positif. Tant au niveau militaire que politique, les différentes autorités nationales et européennes ont acté ce succès dès le retour du QG du Corps européen à Strasbourg où s'est tenue une cérémonie d'hommage public.

Expérience courante d'une multinationalité solidaire, unicité de la doctrine d'emploi des forces intégrant les restrictions nationales, les procédures applicables, et la langue opérationnelle utilisée, attitude naturelle spontanément décripée du personnel du QG, circulation plus fluide de l'information, style de commandement plus participatif, souci constant de partager une vision commune, et volonté d'intégrer pleinement la dimension civilo-militaire de l'engagement

opérationnel, ont constitué les caractéristiques dominantes de cette période fortement européenne qu'aura connue la KFOR d'avril à octobre 2000.

Au plan militaire on en retiendra particulièrement la promotion de l'action en souplesse qui n'exclut aucunement le recours à la force, mais qui en repousse l'emploi tant que demeure une alternative crédible au mode d'action coercitif. En termes de maîtrise de la violence, cette approche qui se démarquait sensiblement du réflexe anglo-saxon de recours systématique à la force pour imposer la volonté de la communauté internationale, a trouvé sa meilleure illustration dans le succès avéré de l'opération Vulcain.

La réussite du premier engagement militaire européen dans la gestion d'une crise a ainsi été largement reconnue. Pour multinational qu'il soit, ce succès opérationnel doit néanmoins beaucoup à la solidité du soutien que la France a consenti pour l'assurer. Bien qu'il se soit surtout déployé dans les coulisses aménagées par l'opération Trident, son dispositif d'accompagnement a joué un rôle proprement déterminant dans l'obtention du succès enregistré sur la scène internationale.

La validation de l'aptitude du QGCE à exercer le commandement d'une force de relève du type KFOR était assurément essentielle pour confirmer la pertinence d'avoir créé cette grande unité multinationale qu'est l'Eurocorps. Il s'agissait en effet de prouver que celui-ci pouvait être mis au service de l'OTAN comme de l'UE, preuve qui a constitué une étape majeure de son développement.

Compte tenu de la différence des capacités requises entre une force de relève et une force destinée à entrer en premier sur un théâtre d'opérations nouveau, la transformation projetée de l'Eurocorps en Corps européen de réaction rapide s'est alors rapidement présentée comme la suite naturelle de son évolution. C'est pourquoi, dans son élan, il en a entrepris la réalisation dès l'été 2001.

NOTES :

1. « DCom » pour Commandant Adjoint
2. « *Stabilisation Force* », chargée à partir de 1996, sous le commandement de l'OTAN, du volet militaire des accords de Dayton en Bosnie.
3. « *Kosovo Force* », déployée au Kosovo sous commandement de l'OTAN en 1999.
4. « *Allied Force South* », commandement régional de l'OTAN basé à Naples.
5. La « *manning conference* » prend souvent la forme d'une négociation féroce où chaque pays tente d'obtenir les meilleurs postes qualitatifs en limitant toutefois ses efforts qualitatifs... L'objectif de cette conférence est de garnir les postes décrits par le « *crisis establishment* », c'est-à-dire l'organigramme de l'état-major.
6. « *Allied Land Command Centre* », commandement de l'OTAN basé à Heidelberg.
7. « *Supreme Allied Command Europe* », poste tenu par un officier général américain.

2000 : le Corps Européen est engagé au Kosovo dans le cadre de l'OTAN.